

Echos des mobilisations (25 juin)

Clermont-Ferrand

Après la grève massive du 19 mai, soutenue par les parents d'élèves, et une audience de non-lieu à la DSDEN du 63, les personnels du collège Lucie Aubrac ont été reçus au rectorat de Clermont ce jour. Après avoir gentiment expliqué aux huiles du rectorat que sans CPE et sans AED, pas de rentrée, le rectorat lâche un demi-poste de CPE (correspondant à la revendication des personnels) et renvoie la question des AED à l'octroi des dotations ministérielles.... La délégation est sortie en rappelant que s'il était si facile de trouver 36 milliards pour envoyer les gamins à la guerre, les personnels se réservaient le droit de décider d'aller jusqu'au bout si l'enveloppe d'aed n'était pas satisfaisante... **AG le 31 août programmée pour décider si on fait la rentrée.**

Yvelines

Objet : Préavis de grève au collège Jean Jaurès de Poissy

Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur académique,

Les personnels sont vent debout contre les conditions de travail exécrables qui perdurent depuis plusieurs jours, conséquence de l'inaction du gouvernement et des pouvoirs publics face aux fortes chaleurs. Les salles de classe sont surchauffées dès 8h (35°C et +) ainsi que la salle des professeurs et la plupart des parties communes. Malgré notre demande, les fenêtres ne sont pas ouvertes et les locaux pas aérés la nuit. Plusieurs enseignants ont rempli des fiches sur le registre hygiène et sécurité et les ont remises à la secrétaire générale et au chef d'établissement.

Dans deux jours, vendredi 26 juin, nous devons organiser et surveiller les épreuves du brevet qui se tiendront sur trois jours (26, 29 et 30 juin). Nous constatons que rien n'est fait pour qu'elles se tiennent dans de bonnes conditions puisqu'il est prévu de faire composer les élèves dans des salles de classes surchauffées ! Impossible et dangereux de composer dans de telles conditions et de surveiller par la même occasion. Il s'agit d'une épreuve nationale : nous voulons qu'elle puisse se tenir dans de bonnes conditions aux dates prévues et pour cela, il faut prendre toutes les mesures pour multiplier les points d'eau, les dispositions pour rafraîchir les salles d'examen et faire baisser la température dans les bâtiments.

Depuis des années, nous alertons sur les conditions de travail en cas de forte chaleur (et dont les épisodes ont tendance à se multiplier ces dernières années à cause de la situation du bâti : salles "passoires" et vétustes, baies vitrées amplifiant la chaleur dans les locaux, absences de rideaux occultants ou de volets, climatisation et rafraîchisseur d'air inexistants, points d'eau

insuffisant. Nous en avons fait l'expérience en 2025 lorsque nous avons dû corriger les épreuves du brevet dans des conditions inacceptables ! Absolument RIEN n'est fait par l'Etat employeur pour endiguer ce problème connu et désormais récurrent, et qui ne sait répondre que de la manière suivante : fermer les établissements, faire garder les élèves par leurs familles. Inacceptable !

Près d'un milliard d'euros a été rendu par les rectorats au ministère depuis 2024 ! 6.7 milliards ont été trouvés pour le budget de l'armée. Plutôt que de placer les collectivités, les personnels et les familles dos au mur, le gouvernement ne devrait-il pas mobiliser cet argent pour répondre aux revendications urgentes et vitales ?

Conformément aux dispositions de L114-2 du code général de la Fonction publique, nous déposons un préavis de grève pour les vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 juin afin de couvrir les personnels de l'Education nationale qui seraient amenés à décider la grève pour :

- Des moyens à la hauteur des besoins pour faire face à la chaleur dans les classes : brumisateur, ventilateur, climatiseur
- Mise en œuvre et création de tous les aménagements nécessaires pour faire cours et tenir les examens dans de bonnes conditions
- Plan de rénovation du bâti
- 2 ETP d'AED supplémentaires
- 1 infirmière à temps plein
- Augmentation immédiate du point d'indice

En copie pour information : le préavis déposé auprès du ministre de l'Education Nationale par la FNEC FP FO pour couvrir la période du 9 mars au 31 août 2026 inclus.

La section FO du collège

Académie de Nantes

Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs et Inspectrices,

Objet : Grève des examinateurs et examinatrices du Bac de français 2026

Dans le cadre du préavis de grève déposé par plusieurs organisations syndicales dénonçant notamment les conditions de travail, nous, examinateurs et examinatrices du baccalauréat de français (session 2026) avons décidé de nous mettre en grève à partir du jeudi 25 juin 2026 pour faire valoir nos revendications concernant les conditions de passation des oraux du bac de français. Cette grève sera reconductible à partir du 25 juin jusqu'à obtention de renforts.

En effet, n'ayant pas constaté de changements significatifs malgré les signalements que nous avons faits dans les bilans de la session 2025 et n'ayant pas reçu de réponse à notre courrier du 16 juin dernier dans lequel nous demandions un aménagement des épreuves avec une réduction du nombre de candidats à faire passer chaque jour, nous décidons de nous mettre en grève afin d'être entendu·e·s. Nous avons conscience que cela peut ajouter du stress aux candidat·e·s, nous pensons bien évidemment à eux, mais nous le faisons aussi pour les cohortes à venir, afin que les conditions d'examen soient acceptables et pour nous et pour eux.

Pour rappel, des préconisations ont été adoptées par les représentant·es des personnels lors du CHSCTMEN du 3 décembre 2021 notamment un nombre maximal de 11 candidat·es par journée, un nombre maximal de 10 demi-journées non consécutives avec une pause d'au moins une demi-journée au cours de la session par examinateur. Nos convocations pour l'oral de l'EAF prouvent qu'on est encore loin du compte, ce qui met en danger notre santé et ne permet pas de bonnes conditions d'examen pour les candidat·es.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs et Inspectrices, à l'assurance de notre profond respect.

Les examinateurs et examinatrices du bac de français 2026 de l'Académie de Nantes, soutenus par la FNEC FP-FO, le SNES-FSU, la Cgt Educ'action, Solidaires.

Indre-et-Loire

Les personnels, les parents d'élèves, les cadres sportifs du collège Corneille à Tours se sont massivement mobilisés jeudi 18 juin par une **opération « collège mort », très réussie** : seulement une vingtaine d'élèves (surtout des internes) présents.

Dès le matin, une cinquantaine de personnes, professeurs, parents, élèves se retrouvaient devant l'établissement pour manifester leur colère : **En effet ils avaient appris que 15 élèves (majoritairement des filles) avaient été refusés dans les sections sportives du collège en 6e alors même qu'ils avaient réussi les tests, ce qui veut dire qu'une section sportive de football féminin n'aurait pas pu voir le jour.** Pourtant, le projet était travaillé depuis 2 ans !

Et l'effectif prévu par classe, en 6e, était de 30 élèves à la rentrée 2026 !

AG, puis déplacement devant la DSDEN le matin du 18 juin pour les collègues, rejoints par d'autres parents et avec le soutien du SN FO LC 37. **Ils étaient plusieurs dizaines devant la DSDEN qui leur avait accordé une audience le lendemain soir.** Devant l'ampleur du rassemblement, la Secrétaire Générale de la DSDEN a rapidement communiqué, interrompant brièvement l'instance qui se tenait. Les déléguées FO de l'instance étaient également descendues.

Le lendemain, une délégation de 8 personnes (profs, parents, cadres sportifs, syndicat, une attachée parlementaire) était reçue par la Secrétaire Générale et ont exposé tous les arguments.

La représentante du DASEN a reconnu que l'académie avait modifié les décisions/classements de commissions sportives, ce qui n'est pas légal.

Au final la délégation a obtenu l'ouverture de la classe de 6ème et la réintégration de tous les élèves qui avaient été refusés (15, car sur les 19 au départ, 4 avaient déjà été réintégrés).

La DSDEN a indiqué que ce serait la dernière année, et qu'ils contingenteraient les demandes l'an prochain.

Mais la délégation sera prête l'an prochain s'il faut défendre le maintien de la classe de 6e obtenue cette année !

Belle victoire, qui montre que la lutte déterminée, rassemblant profs, parents et élèves peut l'emporter !

C'est un encouragement pour tous les autres collègues et parents qui se battent contre les fermetures de classes et de postes !

Nous n'acceptons pas ! Le SN FO LC 37 soutiendra toutes les initiatives pour faire reculer le gouvernement.

Le 23 juin 2026